

Nos établissements



Rouen

21 rue Jean Lecanuet
76000 Rouen
02.35.70.72.04
cmpp.binet@fondation-ove.fr



Darnétal

Rue du 19 mai 1962
76160 Darnétal
02.35/08.23.83
cmpp.binet.darnetal@fondation-ove.fr



Gournay en Bray

1B rue Hailsham
76220 Gournay en Bray
02.35.90.16.79
cmppbinet.gournay@fondation-ove.fr



Les Andelys

Rue Roger Gaudeau
27700 Les Andelys
02.76.76.00.18
cmppbinet.andelys@fondation-ove.fr



Pont-Audemer

2 Quai François Mitterrand
27500 Pont-Audemer
02.77.73.90.05
cmpp.pontaudemer@fondation-ove.fr



Bernay

19 rue du Pont de l'Etang
27300 Bernay
02.77.73.90.05
cmpp.bernay@fondation-ove.fr

6 sites
2 départements
Seine-Maritime 76
Eure 27



CMPP
ALFRED BINET

www.fondation-ove.fr



FONDATION

Le Centre Médico Psychologique et Pédagogique (CMPP) Alfred BINET

Propose l'évaluation et l'accompagnement d'enfants et d'adolescents de 0 à 20 ans qui présentent divers troubles neurodéveloppementaux et/ou psychoaffectifs se répercutant sur leur quotidien.

L'objectif du CMPP est de favoriser l'autonomie des personnes accompagnées en réalisant un diagnostic fonctionnel et un projet personnalisé d'accompagnement.



Des équipes pluridisciplinaires

- Médecins (psychiatres, généralistes, pédiatres, neurologues)
- Psychologues / Psychothérapeutes
- Psychomotriciens
- Ergothérapeutes
- Orthophonistes
- Éducateurs spécialisés
- Psychopédagogue
- Travailleurs sociaux
- Personnel administratif
- Services généraux
- Équipe de direction

Une équipe dédiée au diagnostic de Niveau 3

Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)

Un parcours d'accompagnement pour les enfants porteur d'un TDA/H et leurs familles

Un accompagnement pluridisciplinaire

Régulation émotionnelle

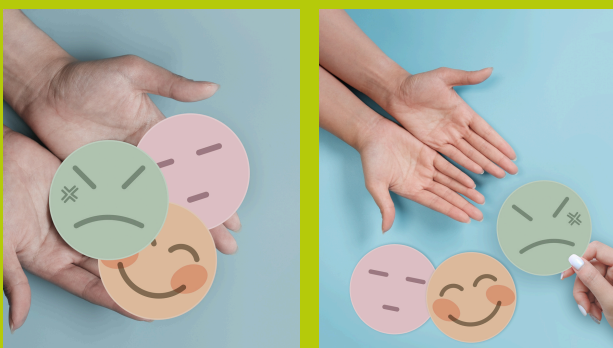
Habiletés sociales

Processus métacognitifs

Fonctions instrumentales

Habiletés parentales

Scolarité & Orientation



1

Prendre contact avec le secrétariat pour récupérer un dossier de préinscription

2

Une fois le dossier réceptionné, un ou plusieurs rendez-vous de préinscription sont proposés avec un psychologue et un professionnel socioéducatif

3

Une commission d'admission se réunit tous les mois

4

Vous recevez un courrier pour vous indiquer la décision de la commission